



PROJET DAVEL 2023 – STRUCTURE PARTIE HISTORIQUE

« DAVEL OU LA VOCATION CITOYENNE »

31.10.22

Le Manifeste de Davel prononcé devant le Conseil des 24 de Lausanne, le 31 mars 1723 (vers 15h)

Nobles, Illustres et Souverains Seigneurs.

Un moment de juste attention et de sérieuse réflexion sur votre conduite envers le Pays de Vaud vous rendra convaincus, par vous-mêmes, que c'est par votre inégalité, présomption et tyrannique gouvernement que vous êtes déchus de la souveraineté du Pays-de-Vaud, qui a pris la résolution de ne plus à l'avenir reconnaître aucun ordre de votre part; sans qu'aucune menace ou promesse, de quelque nature que ce soit, y apporte jamais aucun changement.

Nous fixerons nos limites au pont de Guminen, n'ayant pas étendu le plan de notre délivrance à vous inquiéter dans votre capitale, qui restera telle à votre égard; à moins que vous ne nous donniez sujet, par votre armement : alors, nous suivrons le droit de guerre.

Ne vous flattez pas, I. S., que vos propres forces aient été le motif de nos limites! car, si notre plan s'était étendu au point d'entrer dans votre capitale, vous nous y auriez vus rangés auprès de votre maison-de-ville, sans avoir rencontré aucune opposition, connaissant très-bien votre faiblesse et peu de précaution en fait d'armes.

Notre dessein pour le présent est fixé à vous décharger de la domination du Pays-de-Vaud, dont vous avez abusé et que vous avez réduit à une insupportable extrémité.

L'on vous a avertis, par lettres et anonymes, de l'indigne conduite de vos baillis, avec offre de se présenter pour soutenir les justes plaintes et accusations : cela a produit une lettre à votre Trésorier, de s'en informer, qui en a été pleinement convaincu. Et autre n'en a été qu'une continuation empirée de malversations, bamps et amendes exorbitantes, qui ont si fort abattu et atterré tant bourgeois et habitants, qu'il est surprenant qu'on ait pu soutenir jusqu'à aujourd'hui.

Vous avez rendu toutes les charges civiles, politiques, et ecclésiastiques, dépendantes de vos baillis, vénales au plus offrant et dernier enchérisseur.

Vous avez envoyé des baillis pour administrer la justice, qui n'ont pas le moindre teinture ni étude du droit.

Vos baillis et chambres souveraines multiplient et entretiennent les procès des villes, publics et particuliers, à l'infini. Il n'y a aucun changement ni amélioration : chaque année empire; d'où cela est enfin parvenu au plus outre de la plus pernicieuse domination.

Vous introduisez chaque année quelque nouvel impôt, ou péage; et vous chargez les biens publics et particuliers des réparations de toutes les grandes routes et chemins royaux.

Vous avez ruiné le commerce, où votre peu de capacité au gouvernement a fait que toutes les bonnes espèces sont presque sorties du pays.

Les droits et privilèges de plusieurs villes du Pays-de-Vaud ont été de temps à autre absorbés...

Vous avez recherché les endroits à tellement abaisser les seigneurs-vassaux et personnes en charge du pays, qu'il n'est pas possible de rien écrire de plus indigne et abject. Si un bailli écrit à un châtelain pour lui faire rendre ses comptes, c'est par un mandat public, où il est menacé de provision et exécution s'il n'y satisfait pas d'abord. La même chose est pratiquée envers les

receveurs, auxquels on ordonne dans un temps fâcheux d'exiger à toute rigueur les lauds et censes, sous les mêmes peines, outre la menace de perdre leurs emplois.

Vos Commissaires, instruits de vos intentions, assujettissent à fief et à dixme tous ceux qui ne peuvent pas bien se défendre.

Vous avez empêché, autant qu'il vous a été possible, que des officiers du Pays-de-Vaud qui s'évertuaient à porter les armes dans des Souverainetés voisines, ne parvinssent à des emplois éminents; et lorsque leur mérite vous était connu et qu'ils étaient dans la route presque inmanquable de s'avancer, vous leur avez suscité de mauvaises affaires, pour leur ôter les moyens de s'avancer dans les armes, afin que vos bourgeois de Berne eussent tous les emplois élevés. Cependant, malgré tous vos efforts, il est resté cinq ou six officiers revêtus des grades de lieutenant-colonel, major et capitaine, qui, par leur long service et capacité, devraient être dans le généralat, si vous ne les aviez pas arrêtés dans leur course.

Vous avez tenu une conduite généralement désapprouvée avec le clergé, par la prétendue réforme que vos députés séculiers, et d'une vie non approuvée, ont entreprise. L'académie de Lausanne était censée fleurissante et bien composée. Il y a même un esprit sublime qui a brillé dans les cours étrangères et remporté les prix d'honneurs, qui, au lieu de recevoir des marques de distinction, était le premier en butte et exposé au pressant ordre de signer vos articles, ce qu'il n'a pu éviter de faire, par la considération de la sûreté publique. Cette fleurissante Académie a senti tout le poids de votre absurde et sauvage domination.

Vous vous faites solliciter pendant plusieurs années pour faire de légères réparations à des cures et églises. Les Trésoriers qui viennent au Pays, se bornent à la visite des caves, et ne se détournent pas d'un quart-d'heure pour faire attention à la réparation d'une église où il pleut sur la tête du ministre et des auditeurs.

Tous les biens de l'Eglise, qui avaient été consacrés au service divin, sont réunis au domaine de Leurs Excellences. Le premier usage en est destiné pour les pensions séculières. Le rebut de la cave est assigné à MM. les professeurs et ministres.

Vous cassez et rétablissez les ministres et impositionnaires de la manière la plus légère qu'on puisse exprimer; vous oubliez que ce genre de caractère ne se doit pas ainsi manier.

Il se présente une multitude d'autres endroits *plaintifs*, irréguliers, et indignes d'un souverain envers ses sujets, que je n'étaie pas ici : je renvoie à l'examen particulier de chaque Seigneur membre de la Souveraineté le soin de réfléchir sur leur conduite envers les sujets; de reconnaître et avouer que c'est avec juste droit et raison que le Pays-de-Vaud secoue leur domination tyrannique, superbe, et insupportable même à leurs propres alliés; et qu'ayant les premiers violé les serments qu'ils sont obligés de prêter envers leurs sujets, avant celui des sujets, ils restent coupables de la violation des serments des souverains, violation qui déchargent les sujets de celui qu'ils ont prêté.

Faites, I. S., de sages et solides réflexions sur le présent avènement, qui paraît encore vous conserver quelque reste de souveraineté si vous en savez faire un bon usage. Vous ne serez plus si occupés de procès, et vous aurez des moments à penser plus juste que vous n'avez fait, et pour mieux employer votre vie que de la passer entière parmi les procès et brigues des charges et emplois.

Reconnaissez votre faiblesse à ne pouvoir parer ce coup. Tout votre grand arsenal, artillerie, munitions de guerre et trésors, sont ici rendus inutiles. Il ne vous reste, par expression figurée, à la lecture du présent manifeste, ni bras, ni jambes, ni courage. Vous n'oseriez employer vos sujets allemands contre nous : ils se joindraient à nous, pour transporter vos trésors de la capitale et en faire un juste partage, et suivre l'exemple de notre délivrance.

Vous ne pouvez espérer aucun secours des cantons voisins, que vous avez irrités et méprisés au suprême degré. Le canton de Zurich, prudent et sage, de même les autres cantons, n'aventureront pas leurs troupes pour les engager dans des pays où elles seraient coupées sans pouvoir avancer ni revenir en arrière. Outre la principale raison de notre bon droit, ils n'ignorent pas l'équilibre des cantons.

Et quant à la manière présente dont nous avons résolu d'en agir à cet égard, nous renvoyons en toute sûreté, respect et honnêteté, les femmes et enfants des baillis et autres Bernois qui sont dans le Pays-de-Vaud.

Défendant à tous bourgeois de Berne qui sont présentement hors de ce pays, d'y rentrer sans une nouvelle permission du seul commandant des troupes, sous peine de la vie sans égard ni rémission, de même que ceux qui résident dans la ville de Berne sans exception ni aucun prétexte valable. Vous nous renverrez aussi nos bourgeois qui se trouvent parmi vous, escortés jusqu'au pont de Guminen, où, de part et d'autre, nous tiendrons une garde respective à chacun des extrémités, comme par forme de suspension d'armes, jusqu'à ce que les femmes, enfants et bourgeois des deux partis soient renvoyés et que nous ayez eu le temps de former votre armée, à laquelle nous ne refuserons pas l'honneur du combat, si vous le souhaitez.